

SOLIDAIRES



L'initiative pour des multinationales responsables, un atout pour la Suisse



Laurence Fehlmann Rielle, conseillère nationale (GE)

Objectifs de l'initiative

Rappelons que l'initiative est portée par un collectif composé d'une centaine d'associations issues de divers milieux (humanitaires, syndicaux, religieux, entrepreneuriaux). Elle demande que les entreprises assument leurs responsabilités en matière de protection des droits humains et environnementaux. Les multinationales basées en Suisse devront contrôler les activités de leurs filiales basées à l'étranger. Si une filiale d'une multinationale suisse a commis des violations des droits humains ou des dégâts à l'environnement, les victimes pourront demander réparation en Suisse. Ces dernières devraient prouver le dommage subi et le lien de causalité avec l'activité de l'entreprise.

Cette initiative a été lancée en raison des multiples cas de violations des droits humains et de graves dommages à l'environnement dont un certain nombre de multinationales se sont rendues coupables. Les exemples ne manquent pas : en 2013, des enfants brésiliens sont empoison-

nés par des pesticides de Syngenta suite à un épandage accidentel sur une école ; en décembre 2018, au Pérou, des agents de sécurité commandités par Glencore attaquent des paysannes s'opposant à l'agrandissement d'une mine de cuivre pour protéger leurs terres ; des enfants doivent travailler au Burkina Faso dans des champs de coton : celui-ci est acheté notamment par Louis-Dreyfus, basé à Genève. Ces exemples récents montrent qu'il n'est absolument pas suffisant de faire des recommandations pour que ces entreprises modifient leurs pratiques.

Responsabilités des entreprises

Jusqu'à présent, les multinationales ont pu échapper à leurs obligations de rendre des comptes sous prétexte que ces activités dommageables ne se déroulaient pas dans le pays où se situent leur siège, ou ne concernaient que leurs filiales. L'initiative veut changer de paradigme et faire en sorte que les multinationales basées en Suisse doivent observer un devoir de diligence associé à

un mécanisme de responsabilité civile en lien avec leurs activités à l'étranger.

Contrairement aux allégations des opposant-e-s, le fardeau de la preuve n'est pas renversé puisque les victimes devront apporter la preuve des dommages subis. Mais la multinationale incriminée devra aussi démontrer qu'elle a pris toutes les mesures adéquates afin d'être libérée de sa responsabilité.

Qui est concerné ?

L'initiative vise les 1500 multinationales basées en Suisse. Les petites et moyennes entreprises (PME) jusqu'à 250 employé-e-s ne sont pas concernées, à moins

qu'elles ne soient actives dans un secteur à risques comme le commerce de l'or ou des diamants.

La Suisse fera-t-elle cavalier seul ?

Là encore, les opposant-e-s veulent faire croire à la population que la Suisse aurait ainsi la législation la plus contraignante au monde et que par conséquent l'initiative ferait fuir les multinationales installées sur notre sol. Rien n'est plus faux ! La France, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et l'Allemagne ont des dispositions analogues aux exigences de l'initiative, notamment en termes de responsabilité civile.

Non au contre-projet alibi, oui à l'initiative !

Le Conseil national a approuvé à plusieurs reprises un contre-projet indirect qui, s'il était moins ambitieux que l'initiative, aurait permis le retrait de cette dernière et la mise en œuvre rapide d'une législation régulant l'activité des grandes multinationales. Malheureusement, sous la pression de la Conseillère fédérale Karin Keller-Suter, le Conseil des États n'en a pas voulu et lui a préféré un contre-projet alibi. Ce dernier ne demande qu'un rapport sur les activités de certaines entreprises sans aucune obligation de responsabilité. Ce contre-projet n'a

pour but que de faire croire à une alternative crédible à l'initiative afin que le peuple la refuse en novembre 2020.

Il faut donc se mobiliser très activement en faveur de cette initiative et poursuivre les efforts des 350 comités locaux en place et des 120 organisations qui la soutiennent depuis de nombreuses années. À noter que ce n'est pas seulement la gauche qui est à la manœuvre : de nombreuses personnalités de droite soutiennent aussi l'initiative, afin que quelques moutons noirs ne continuent pas à ternir l'image de la Suisse.

UNE 13^e RENTE AVS

Une 13^e rente AVS après une vie de travail

Après une vie professionnelle longue et bien remplie, toute personne a droit à une retraite décente, qu'elle ait exercé une activité lucrative ou effectué un travail de « care » non rémunéré. Or, au cours des dix dernières années, les rentes ont chuté et les femmes sont particulièrement touchées. L'instauration d'une 13^e rente AVS se révèle donc nécessaire.



Barbara Gysi,
conseillère nationale (SG)

La moitié des personnes qui ont pris leur retraite en 2017 doivent se débrouiller avec moins de 1777 francs de rente AVS. Bon nombre d'entre elles, principalement des femmes, soit n'ont pas de rente de caisse de pension, soit n'en ont qu'une petite. Elles font donc partie des plus de 200 000 personnes ayant atteint l'âge de la retraite qui dépendent de prestations complémentaires (PC). Près de 10 % des nouveaux retraité-e-s sont contraints d'avoir recours aux PC. Pour nous, une chose est donc claire – et elle l'est depuis longtemps déjà : le montant des rentes AVS doit être augmenté.

La crise du coronavirus vient justement de nous montrer une fois de plus combien il est crucial de jouir d'une bonne sécurité financière. L'AVS est d'égale importance pour toutes les personnes retraitées en tant que forme de prévoyance sociale et elle doit être renforcée.

La 13^e rente AVS a un effet réel et apporte une augmentation des rentes de 8,33 %. C'est un excellent début ! De plus, point très important : tous les retraité-e-s ont droit à une 13^e rente AVS. Celle-ci ne doit pas mener à une réduction des prestations complémentaires.

Pour les femmes, la 13^e rente AVS revêt une importance toute particulière.

Les différences entre les genres et les inégalités augmentent avec l'âge. Un nombre spectaculaire de femmes retraitées dépendent des prestations complémentaires, du fait que leurs petites rentes ne

suffisent pas. En moyenne, elles ont en effet travaillé plus souvent que les hommes dans des emplois peu rémunérés. Les femmes qui ont des lacunes dans leur prévoyance professionnelle ou qui n'ont pas de rente du tout, par exemple parce qu'elles ont assumé des responsabilités familiales et ont donc travaillé à temps partiel, sont encore plus mal loties une fois à la retraite. Les loyers élevés et les primes d'assurance-maladie frappent cette catégorie de rentières de plein fouet.

Une augmentation de l'AVS sous la forme d'une 13^e rente permet de franchir une étape importante. Pour la majorité des femmes, l'AVS est en effet la principale source de revenus. Grâce aux bonifications pour tâches éducatives et pour tâches d'assistance, ces activités non rémunérées sont elles aussi prises en compte dans le calcul de la rente AVS.

**SIGNEZ
MAINTENANT
L'INITIATIVE!**

Les rentes diminuent depuis des années

La 13^e rente AVS est aussi une réponse à la baisse du revenu disponible à l'âge de la retraite. Voilà des années que les rentes des caisses de pension sont sur une pente descendante. Depuis 2005, les pertes de rente s'élèvent à 8 % en termes réels. Dans un tel contexte, l'appoint que constitue une 13^e rente AVS n'est pas seulement bienvenu, mais plus que nécessaire.

Les coûts d'environ 4 milliards générés par la 13^e rente AVS sont supportables. Ils correspondent à des cotisations représentant 0,7 % du salaire. Cela dit, il est encore mieux de financer ce projet avec les excédents de la Banque nationale suisse. Des excédents qui résultent notamment de taux d'intérêt négatifs.

Alors que la droite réclame un démantèlement de l'AVS et un relèvement de l'âge de la retraite, cette initiative est pour nous un moyen de promouvoir des contre-mesures.

Merci de signer ici
www.avsx13.ch



Après la crise du coronavirus, un retour à la normale comme si de rien n'était ? Ce serait fatal. Nous voulons et devons relancer l'économie, mais différemment.

Nous luttons de toutes nos forces pour que la Suisse remplace les systèmes de chauffage au mazout et au gaz, transforme et réaménage les usines qui nuisent au climat et accélère l'installation de dispositifs et de centrales photovoltaïques. **C'EST LÀ UNE CONSÉQUENCE IMPORTANTE DE LA CRISE DU CORONAVIRUS.** La stabilisation du climat mondial ne peut réussir que si nous mettons à profit le nouveau départ pour créer des emplois **DANS LE DOMAINE** d'une production aussi neutre que possible en CO₂. La Suisse a tout à y gagner.

La protection du climat – maint



Beat Jans,
vice-président
du PS Suisse,
conseiller
national (BL)

Le ciel était vierge de traînées de condensation et il n'y avait presque pas de circulation sur les routes. Le monde a connu la plus grande réduction de gaz à effet de serre de son histoire. L'environnement s'est vu accorder un moment de répit. Il a été le grand gagnant du confinement lié au coronavirus. Les perdant-e-s sont les personnes qui ne disposent pas de réserves économiques. En Suisse, le chômage a augmenté d'environ 50 %. Quelque 80 000 personnes devront recourir à l'aide sociale ces deux prochaines années.

Et maintenant ? Allons-nous retourner à la vie quotidienne dite

« normale » le plus rapidement possible, comme si rien ne s'était passé ? Non – un « retour à la vie d'avant » est impensable. Nous ne pouvons accepter ni l'effondrement imminent du climat ni le désarroi dans lequel nous plonge le coronavirus. Voilà pourquoi nous voulons reconstruire l'économie, durement frappée par la crise, rapidement. Mais autrement. Nous voulons tout mettre en œuvre pour que le sort de notre planète ne dépende ni de décisions d'achat individuelles ni des caprices de propriétaires assoiffés de profit, mais de conditions-cadres politiques qui améliorent la qualité de vie et respectent les limites écologiques de la Terre sans la moindre restriction.

Davantage de qualité de vie et d'écologie

La politique ne doit pas être guidée par la croissance économique

aveugle, mais par la qualité de vie et l'écologie. Nous voulons renforcer les infrastructures essentielles, l'« économie des soins », la production locale, le droit à la co-détermination et l'économie circulaire. Et, à court terme, le chômage croissant doit être compensé par des investissements étatiques dans la protection du climat. Cela permettra à l'économie suisse, qui va fonctionner à faible capacité au cours des prochains mois, de se préparer à l'avenir. Par la même occasion, la protection du climat connaîtra enfin une accélération.

L'endettement nécessaire à ces fins ne pèsera pas sur les générations futures. Au contraire, il améliorera leurs perspectives fiscales et économiques. Car les incitations étatiques à investir dans des domaines qui réduisent le CO₂ portent leurs fruits. La création de valeur brute est en augmentation.

Ainsi, chaque franc investi par l'État est « remboursé » plusieurs fois. Par ailleurs, l'endettement de l'État est rentable à long terme. La Confédération applique actuellement un taux d'intérêt négatif de -0,25 % sur les obligations fédérales d'une durée de vingt ans. La Confédération gagne 2,5 millions de francs pour chaque milliard de dette sur une période de vingt ans.

La Suisse à la traîne

La question n'est pas de savoir si la Suisse peut se permettre de procéder à des investissements supplémentaires dans la protection du climat, mais si elle peut se payer le luxe de ne pas en faire maintenant. Elle risque de se retrouver distancée. L'UE, la Grande-Bretagne et une cinquantaine d'autres pays lancent des programmes d'investissements, parfois gigantesques, pour reconstruire leurs économies dans le respect du climat.



123RF.COM



123RF.COM

L'énergie solaire nous permettrait déjà d'en faire beaucoup.



123RF.COM

Les jeunes pour le climat manifestent en faveur du changement.

en tant plus que jamais !

Une chose que le Fonds monétaire international (FMI), l'Agence internationale de l'énergie (AIE) et l'OCDE exigent également.

Comme le problème des eaux usées en son temps

Rappelons-nous que les programmes d'investissements visant à résoudre les problèmes environnementaux plus ou moins urgents sont une recette de succès typiquement suisse. Par exemple, la Confédération, les cantons et les communes ont investi environ 35 milliards de francs suisses à partir de 1972 pour résoudre les problèmes liés aux eaux usées. C'est grâce à cela que nous pouvons aujourd'hui nager dans les cours d'eau suisses – une possibilité que le monde entier nous envie. Il est honteux que la Suisse soit l'un des pays européens les moins avancés en matière d'énergie solaire et éolienne. La loi sur le

CO₂ constitue un premier pas important. Cependant, sans un investissement rapide, ça ne fonctionnera pas.

Concrètement, le PS demande au Conseil fédéral de prolonger le programme de crédits Covid-19 à des fins de protection du climat. Cela permettrait aux entreprises de financer désormais aussi des investissements qui contribuent à la réalisation des objectifs climatiques de Paris, par exemple des investissements dans les usines, les flottes, les bâtiments, la recherche et le développement.

La Confédération doit également inclure des investissements fédéraux plus importants dans le budget, stimuler l'expansion de l'énergie solaire et la mise en place de solutions de chargement et de stockage de l'électricité, accélérer l'assainissement des bâtiments et des processus de production et avancer les dépenses prévues

pour la revitalisation des réserves naturelles et des cours d'eau.

Informations de première main

En leur proposant le magazine «Solidaires», le PS Suisse donne à ses donatrices et donateurs des informations de première main sur les développements politiques actuels. Les élu-e-s socialistes du Conseil national et du Conseil des États rédigent des articles concernant leurs domaines de prédilection respectifs pour informer au sujet de notre travail politique. C'est grâce à votre soutien que notre engagement pour les valeurs socialistes peut continuer et se renforcer.

Si vous souhaitez recevoir «Solidaires» régulièrement, sans engagement, veuillez nous faire parvenir votre adresse postale à solidaires@pssuisse.ch.

Avec nos sincères remerciements, le PS Suisse

IMPRESSUM SOLIDAIRES – Le magazine des donateurs du PS Suisse paraît quatre fois par année en allemand et en français. L'abonnement annuel pour donatrices et donateurs est inclus dans le montant du don à partir de 5 francs. Dons : compte postal 30-520786-8, PS Suisse, 3011 Berne. Publication : PS Suisse, Theaterplatz 4, 3011 Berne, tél. 031 329 69 69, solidaires@pssuisse.ch. Rédaction : Pia Wildberger, Gaël Bourgeois, Clément Borgeaud. Conception : Atelier Bläuer, Berne. Tirage : 50 000 exemplaires. Imprimé sur du papier 100 % recyclé.





« Je souhaite donner une voix à celles et ceux qui n'en ont pas »

La socialiste Ylfete Fanaj est **LA PREMIÈRE SECONDA** à avoir été élue **PRÉSIDENTE DU GRAND CONSEIL** lucernois, en juin dernier. Quelle est la clé de son succès ?

Ylfete, jeune femme issue de l'immigration, tu fais de la politique dans un canton conservateur dont le gouvernement est exclusivement masculin. Comment peux-tu t'affirmer dans cet environnement ?

Nous, le PS, n'avons pas une position facile, mais nous sommes très actifs/ves en tant que Groupe parlementaire. À titre personnel, j'ai à cœur de tenir compte d'une grande diversité de points de vue. Je suis l'évolution des causes que je défends avec assiduité et détermination. Cela dit, le travail au sein d'associations et dans le cadre de projets est à mes yeux tout aussi important.

Peux-tu citer un exemple ?

Les travailleuses du sexe de Lucerne ont été refoulées à la périphérie de la ville par des décrets d'interdiction et abandonnées là, livrées à elles-mêmes. Avec d'autres personnes, j'ai fondé une association. Nous avons mis en place un conteneur, dont nous assurons à présent le bon fonctionnement éthique. Si j'avais déposé des interventions et compté sur la classe politique, j'aurais atten-

du en vain. Voilà pourquoi j'essaie de contribuer à l'amélioration de telle ou telle situation par mon engagement dans la société civile.

Quels sont tes objectifs pour cette année de Présidence ?

Je veux donner une voix à celles et ceux qui n'en ont pas. Je veux donner une plate-forme à leurs visages et à leurs trajectoires de vie et rendre visible la diversité de la population.

Qu'est-ce qui t'a poussée à te lancer en politique ?

Je suis devenue Suisse en 2002. J'ai été marquée par la politique menée à l'égard des étrangers/ères et le fait que les Suissesse-s ont leur mot à dire sur les migrant-e-s qui vivent ici et y ont leur place – mais qui n'ont pas de voix.

Il est constamment fait référence à ton parcours d'immigrante. Cela te dérange-t-il ?

Parfois. Mon prédécesseur avait passé quatre ans au Grand Conseil avant de devenir président. Après 13 ans d'expérience parlementaire, j'ai maintenant été élue et cela est perçu comme quelque

chose de spécial. Cela me montre que l'accession à une telle fonction, pour une personne issue de l'immigration, est encore loin d'être une évidence. Or, les institutions de l'État doivent refléter la population dans toute sa diversité.

Quel est le secret de ta réussite ?

Être curieuse, avoir envie de découvrir et toujours essayer quelque chose de nouveau. Ce que je fais, je le fais avec passion. Autre point très important : sur mon chemin, de nombreux et de nombreuses camarades m'ont soutenue et ont cru en moi. Je leur en suis très reconnaissante.

As-tu déjà été victime de discrimination ?

Mon nom a été un obstacle. Bien que j'aie été une très bonne étu-

diane à l'école secondaire, j'ai dû rédiger 200 lettres de candidature pour trouver une place d'apprentissage d'employée de commerce. Ce n'est qu'à la toute dernière minute que j'en ai décroché une. L'école et l'éducation sont les clés de l'intégration. C'est notamment pour cela que je m'engage.

Que se passera-t-il après ton année de Présidence du Grand Conseil ? As-tu l'intention de devenir conseillère d'État ?

Je souhaite mettre cette année à profit pour apporter à la vie politique cantonale une note personnelle et montrer Lucerne a bien plus à offrir qu'un gouvernement composé d'hommes du camp bourgeois. Où le chemin me mènera-t-il ? Je l'ignore. Comme je l'ai dit, j'ai soif de découvertes.

Sur la personne

Ylfete Fanaj, 38 ans, a été membre du Parlement de la ville de Lucerne pendant 4 ans. Depuis 2011, elle siège pour le compte du PS au Grand Conseil et a été cheffe de groupe pendant quatre ans. En juin, elle a été élue présidente du Grand Conseil. Elle est active au sein de nombreuses associations et travaille à Berne comme responsable de département dans le cadre du projet pour la jeunesse LIFT, qui s'adresse aux jeunes à la recherche d'un apprentissage.

ylfetefanaj.ch



**BANQUE
ALTERNATIVE
SUISSE**

artischok.net



**30 ANS
RÉELLEMENT
DIFFÉRENTE.**

www.bas.ch